



Association CREA
7 rue des Pontons
94141 ALFORTVILLE

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association CREA** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 356 169 euros

Chiffre d'affaires : 338 751 euros

Résultat net comptable : -109 583 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le 11/03/2026

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 930	5 011	919	1 471
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	281 645	274 067	7 578	14 543
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	287 575	279 077	8 498	16 014
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 378		2 378	
	Autres créances	9 139		9 139	640
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	333 385		333 385	366 969
	Charges constatées d'avance	2 769		2 769	13 069
	TOTAL (II)	347 671		347 671	380 679
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		635 246	279 077	356 169	396 693

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	18 107	216 593
	Résultat de l'exercice	(109 583)	(198 486)
	Total des fonds propres	(91 475)	18 107
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	(91 475)	18 107
Provisions	Provisions pour risques	87 625	117 975
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	87 625	117 975
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 259	1 801
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 625	38 299
	Dettes fiscales et sociales	56 967	48 568
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 117
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	280 168	170 825
	Total des dettes	360 019	260 611
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		356 169	396 693
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(109 582,75)	(198 485,64)
(1) Dont à moins d'un an		360 019	260 611
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 259	1 801
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	338 751	360 531
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	569 000	409 800
	Dons		
	Cotisations	16 490	46 529
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	3 945	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	30 350	
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	958 537	816 860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		1 433
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	412 572	345 451
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 483	5 950
	Rémunération du personnel	481 828	399 902
	Charges sociales	155 712	239 482
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 520	16 032
	Dotation aux provisions		6 526
	Autres charges	3 609	5 585
	Total des charges d'exploitation	1 068 724	1 020 360
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(110 187)	(203 500)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 948	2 668
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	856	906
	2 - RESULTAT FINANCIER	1 092	1 761
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(109 095)	(201 739)
	Produits exceptionnels		4 168
	Charges exceptionnelles	488	915
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(488)	3 253
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	960 485	823 696
	TOTAL DES CHARGES	1 070 068	1 022 182
	EXCEDENT ou DEFICIT	(109 583)	(198 486)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Etats financiers au 31/12/2025

Annexe aux comptes annuels

Préambule

Etat exprimé en **euros**

L'association Centre de Rencontres et d'Expressions Artistiques (CREA) a pour objet de développer des activités éducatives, sociales, récréatives, physiques, intellectuelles et artistiques.

Par ces moyens, elle contribue à l'émancipation intellectuelle et sociale ainsi qu'à la formation civique de ses membres.

Les moyens mis en oeuvre par l'association sont notamment :

- les matériels et fournitures par l'association ou mis à sa disposition
- les locaux mis à disposition gracieuse par convention avec la ville d'Alfortville
- les salariés et les bénévoles réalisant ou participant aux activités de l'association.

Le bilan de l'exercice présente un total de **356 169** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **960 485** euros et un total **charges** de **1 070 068** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-109 583** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Evénements de l'exercice

Etat exprimé en **euros**

Signature d'une convention d'objectifs avec la mairie d'Alfortville.

En effet, la ville contribue financièrement au projet culturel de l'association et n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Cette subvention fait l'objet, depuis 2022, d'une distinction sur la mise à disposition du personnel.

Le montant relatif au personnel s'est élevé à 124 000 euros contre 143 250 euros en 2024 et a été comptabilisé en personnel extérieur et payée durant l'année.

Le montant de la subvention s'est élevé à 565 000 euros contre 400 000 euros en 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de cet exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du Plan Comptable Général.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

La présentation des comptes annuels n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Changement de méthode comptable

Un changement de méthode a été appliquée sur la répartition des inscriptions et des adhésions payées par les adhérents et donc perçues par le CREA.

Inscriptions aux activités (enregistrées dans le compte de résultat en "Prestations de services")

Jusqu'en 2024, les inscriptions payées par les adhérents pour leurs activités dans une année civile étaient réparties comptablement, selon la règle du 6/12, entre l'année de versement et l'année suivante, soit 6 mois sur chaque exercice, d'où le "6/12".

Pour autant, puisque ces inscriptions couvrent la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, pour tenir compte de la réalité de fonctionnement du CREA, les inscriptions 2025-2026 ont été réparties différemment via le calcul de nouveaux produits constatés d'avance :

- 4 mois l'année de versement : septembre à décembre 2025
- et 8 mois l'année suivante : janvier à août 2026

Un produit constaté d'avance de 8/12 a été calculé en 2025 sur ces inscriptions contre 6/12 précédemment.

Adhésions (enregistrées dans le compte de résultat en "Cotisations")

De même, précédemment, les adhésions étaient prises en compte uniquement sur l'année de paiement.

Pour autant, puisque ces adhésions couvrent la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, pour tenir compte de la réalité de fonctionnement du CREA, les adhésions 2025-2026 ont été réparties différemment via le calcul de nouveaux produits constatés d'avance :

- 4 mois l'année de versement : septembre à décembre 2025
- et 8 mois l'année suivante : janvier à août 2026

Un produit constaté d'avance de 8/12 a été calculé en 2025 sur ces inscriptions contre 6/12 précédemment.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Impact sur le résultat comptable 2025 et la situation nette du changement de méthode comptable

Ce changement de méthode entraîne un impact exceptionnel sur le résultat comptable de l'année 2025 et la situation nette, généré par la modification de calcul des produits constatés d'avance.

Les inscriptions aux activités 2024-2025 ont été prises en compte pour 6/12 sur 2025 de leur valeur, et les inscriptions aux activités 2025-2026 ont été prises en compte pour 4/12 sur 2025 de leur valeur.

Les adhésions 2024-2025 ont été prises en compte pour 0/12 sur 2025 de leur valeur, et les adhésions 2025-2026 ont été prise en compte pour 4/12 sur 2025 de leur valeur.

Désignation	Bases	PCA selon ancienne méthode	PCA	Impact
Inscriptions musique 25-26	73 910	36 955	49 273	-12 318
Inscriptions danse 25-26	62 364	31 182	41 576	-10 394
Inscriptions activités arts plastiques 25-26	70 825	35 413	47 217	-11 804
Inscriptions activités physiques 25-26	166 976	83 488	111 317	-27 829
Adhésions 25-26	46 177	-	30 785	-30 785
Total impact résultat et situation nette				-93 130

Calcul résultat et situation nette avec et sans changement de méthode

Désignation	Sans changement de méthode	Impact changement de méthode comptable	Avec changement de méthode
Résultat	- 16 453	- 93 130	- 109 583
Situation nette	1 655	- 93 130	91 475

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Ce changement de méthode comptable a pour objectif d'être plus fidèle à la réalité économique du CREA.

L'activité (inscriptions et adhésions) est présentée dans la partie NOTES SUR COMPTE DE RESULTAT.

Notes sur le bilan

Etat exprimé en euros

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les actifs à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue:

- matériel de bureau : 5 à 10 ans
- matériel informatique : 3 à 5 ans
- matériel de transport : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la clôture, en considérant les informations à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les postes du bilan sont présentés plus précisément sur les pages suivantes :

- Immobilisations
- Amortissements
- Créances et dettes
- Charges constatées d'avance
- Tableau de suivi des fonds associatifs
- Provisions
- Produits constatés d'avance

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 930					5 930
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 930					5 930
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	65 566					65 566
	Matériel de transport	78 650					78 650
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 705		3 491		1 330	99 866
	Emballages récupérables et divers	39 569				2 006	37 563
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	281 490		3 491		3 336	281 645	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL		287 420		3 491		3 336	287 575

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 459	552		5 011
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 459	552		5 011
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	62 435	1 799		64 234
	Matériel de transport	73 311	5 339		78 650
	Matériel de bureau, mobilier	94 490	2 096	1 330	95 256
	Emballages récupérables et divers	36 711	1 222	2 006	35 927
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 947	10 456	3 336	274 067
TOTAL		271 405	11 008	3 336	279 077

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 378	2 378	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 427	7 427	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 712	1 712	
	Charges constatées d'avance	2 769	2 769	
	TOTAL DES CREANCES	14 286	14 286	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 259	2 259		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 625	20 625		
	Personnel et comptes rattachés	21 793	21 793		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 114	30 114		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 483	4 483		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	576	576		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	280 168	280 168		
	TOTAL DES DETTES	360 019	360 019		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 769
ATS climatisation maintenance	01/01/2026 31/03/2026	236	
LIXXBAIL location financière imprimante	01/01/2026 31/03/2026	1 693	
MAIL IN BLACK	01/01/2026 31/12/2026	840	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 769

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	216 593			216 593
Résultat de l'exercice	(198 486)			(198 486)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	18 107			18 107

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	117 975		30 350	87 625
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	117 975		30 350	87 625
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		117 975		30 350	87 625

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			30 350	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

A la clôture de l'exercice, les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 87 625 €.

Le provisionnement est la méthode de référence conformément à l'article 324-1 du règlement de l'ANC n°2018-01.

Cette provision a fait l'objet d'un recalcul à partir de l'année 2025 afin de répondre de manière plus précise à la législation. Le détail de ce calcul est détenu par l'association.

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			280 168
Inscriptions musique	01/01/2026 31/08/2026	49 273	
Inscriptions danse	01/01/2026 31/08/2026	41 576	
Inscriptions arts plastiques	01/01/2026 31/08/2026	47 217	
Inscriptions activités physiques	01/01/2026 31/08/2026	111 317	
Adhésions	01/01/2026 31/08/2026	30 785	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			280 168

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'association sont composés essentiellement par :

- les inscriptions (inscrites en "Prestations de services" dans le compte de résultat)
- les adhésions (inscrites en "cotisations" dans le compte de résultat)
- la subvention de la mairie

Les inscriptions des adhérents aux activités et spectacles

Le CREA propose un grand nombre d'activités, de loisirs, de spectacles, de concerts, d'expositions et d'animations.

Au travers de ses multiples activités, le CREA désire amener tous ses adhérents, à un épanouissement personnel par une production culturelle et de loisirs de qualité.

Est présenté ci-dessous l'ensemble des comptes d'inscriptions de l'année 2025, en annulant l'effet du changement comptable (évoqué dans les règles et méthodes comptables) afin de comparer l'activité par rapport à 2024:

	31/12/2025	31/12/2025 sans changement de méthode	31/12/2024	Variation
Musique	57 991	70 309	64 496	+5 813
Danse	53 103	63 497	60 581	+2 916
Arts plastiques, arts de la scène et autres	57 616	69 420	67 034	+2 386
Activités physiques	134 769	147 087	143 597	+3 490
Séjours 8/13 ans	11 071	11 071	11 333	-263
Spectacles et animations	24 203	24 203	13 490	+10 712
TOTAL	338 751	385 586	360 531	+25 055

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

Les adhésions des adhérents

Ce poste se compose des adhésions annuelles versées par les adhérents sur la base de 28 euros sur la période de janvier à avril 2025 et de 29 euros sur la période de mai à décembre 2025.

Est présenté ci-dessous l'ensemble des adhésions versées en 2025, en annulant l'effet du changement comptable (évoqué dans les règles et méthodes comptables) afin de comparer l'activité par rapport à 2024:

	31/12/2025	31/12/2025 sans changement de méthode	31/12/2024	Variation
Adhésion CREA	16 490	47 275	46 529	+746

Les subventions

La mairie d'Alfortville a alloué à l'association une subvention de 565 000 euros portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Cette subvention fait l'objet, depuis l'exercice 2022, d'une distinction sur la mise à disposition du personnel.

Le montant relatif au personnel mis à disposition s'est élevé à 124 000 euros et a été comptabilisé en personnel extérieur durant l'année.

Le solde des subventions provient de l'Agence Nationale du Sport.

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

CHARGES D'EXPLOITATION

Contributions volontaires

Les contributions fournies par la municipalité sont :

- mise à disposition des deux équipements : l'Espace culturel des Pontons, 7 rue des Pontons et de l'Espace culturel Jean Macé, allée du 8 mai 1945.
- prise en charge des dépenses d'électricité, chauffage, eau et entretien des locaux
- mise à disposition régulière ou ponctuelle de différents locaux municipaux (salle du Dahomey, Espace culturel du 148 rue Paul Vaillant-Couturier, salle de spectacles et salle de convivialité du POC).

La liste de ces contributions est donnée à titre indicatif. Il n'est pas possible, étant donné leur nature et leur diversité, de les valoriser ni dans les comptes ni dans la présente annexe.

Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les salaires et charges sociales du personnel salarié ainsi que des prestations des intermittents.

Les frais des prestations facturées par les intermittents s'élèvent au 31 décembre 2025 à 79 041 euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen sur l'exercice est de 11 ETP (équivalent temps plein).

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes de l'association s'élèvent à 5 699 euros dans le compte de résultat de l'année 2025.



**CENTRES DE RENCONTRES ET
D'EXPRESSION ARTISTIQUE
Association CREA**

7 rue des Pontons
94140 ALFORTVILLE

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2025

AFR AUDIT SARL - 21 C, rue Jacques CARTIER - 78960 VOISINS LE BRETONNEUX
Tél. : 01.30.57.40.90

SARL de Commissariat aux comptes inscrit à la Compagnie de Versailles et du Centre
Siret : 797 586 385 000 32





**CENTRES DE RENCONTRES ET
D'EXPRESSION ARTISTIQUE
Association CREA**

7 rue des Pontons
94140 ALFORTVILLE

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRES DE RENCONTRES ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Centres De Rencontres Et D'expression Artistique Association CREA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe relative au changement de méthode comptable concernant le traitement des produits constatés d'avance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne le changement de méthode relatif aux produits constatés d'avance, pour lequel nous avons vérifié le bien-fondé, les modalités de calcul et l'information donnée en annexe, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux autres membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Centres De Rencontres Et D'expression Artistique
Association CREA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Voisins, 07 avril 2026

Pour **AFR Audit SARL**

Franck ANIS
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 930	5 011	919	1 471
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	281 645	274 067	7 578	14 543	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)		287 575	279 077	8 498	16 014
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 378		2 378	
	Autres créances	9 139		9 139	640
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	333 385		333 385	366 969	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 769		2 769	13 069
	TOTAL (II)		347 671	347 671	380 679
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		635 246	279 077	356 169	396 693
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					



AFR Audit SARL
21c rue Jacques Carter
78960 VOISINS LE BOIS
RCS Versailles B 381 60665

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	18 107	216 593
	Résultat de l'exercice	(109 583)	(198 486)
	Total des fonds propres	(91 475)	18 107
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	(91 475)	18 107
Provisions	Provisions pour risques	87 625	117 975
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	87 625	117 975
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 259	1 801
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 625	38 299
	Dettes fiscales et sociales	56 967	48 568
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		1 117
	Produits constatés d'avance	280 168	170 825
	Total des dettes	360 019	260 611
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	356 169	396 693
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(109 582,75)	(198 485,64)
	(1) Dont à moins d'un an	360 019	260 611
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 259	1 801
ENGAGEMENTS DONNES			



AFR Audit SARL
21c rue Jacques Carner
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	16 490	46 529
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	338 751	360 531
	dont parrainages	35 273	24 823
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	569 000	409 800
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	30 350	
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	3 945	
Total des produits d'exploitation		958 537	816 860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		1 013
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		420
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	412 572	345 451
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 483	5 950
	Salaires	481 828	488 244
	Cotisations sociales	155 712	151 140
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 520	16 032
	Dotation aux provisions		6 526
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	3 609	5 585
Total des charges d'exploitation		1 068 724	1 020 360
RESULTAT D'EXPLOITATION		(110 187)	(203 500)



AFR Audit SARL
21 rue Jacques Cartier
78930 VOISINS LE BTX
RC6 Versailles 879758385

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(110 187)	(203 500)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	1 948	2 668
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		1 948	2 668
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	856	906
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		856	906
RESULTAT FINANCIER		1 092	1 761
RESULTAT COURANT avant impôts		(109 095)	(201 739)
	Produits exceptionnels		4 168
	Charges exceptionnelles	488	915
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(488)	3 253
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		960 485	823 696
TOTAL DES CHARGES		1 070 068	1 022 182
EXCEDENT ou DEFICIT		(109 583)	(198 486)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



AFR Audit SARL
21 rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797566385

Préambule

Etat exprimé en euros



AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

L'association Centre de Rencontres et d'Expressions Artistiques (CREA) a pour objet de développer des activités éducatives, sociales, récréatives, physiques, intellectuelles et artistiques.

Par ces moyens, elle contribue à l'émancipation intellectuelle et sociale ainsi qu'à la formation civique de ses membres.

Les moyens mis en oeuvre par l'association sont notamment :

- les matériels et fournitures par l'association ou mis à sa disposition
- les locaux mis à disposition gracieuse par convention avec la ville d'Alfortville
- les salariés et les bénévoles réalisant ou participant aux activités de l'association.

Le bilan de l'exercice présente un total de **356 169** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **960 485** euros et un total **charges** de **1 070 068** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-109 583** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Evénements de l'exercice

Etat exprimé en euros



AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Signature d'une convention d'objectifs avec la mairie d'Alfortville.

En effet, la ville contribue financièrement au projet culturel de l'association et n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Cette subvention fait l'objet, depuis 2022, d'une distinction sur la mise à disposition du personnel.

Le montant relatif au personnel s'est élevé à 124 000 euros contre 143 250 euros en 2024 et a été comptabilisé en personnel extérieur et payée durant l'année.

Le montant de la subvention s'est élevé à 565 000 euros contre 400 000 euros en 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Les comptes annuels de cet exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du Plan Comptable Général.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

La présentation des comptes annuels n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Changement de méthode comptable

Un changement de méthode a été appliquée sur la répartition des inscriptions et des adhésions payées par les adhérents et donc perçues par le CREA, impliquant une modification du calcul des produits constatés d'avance les concernant.

Inscriptions aux activités (enregistrées dans le compte de résultat en "Prestations de services")

Jusqu'en 2024, les inscriptions payées par les adhérents pour leurs activités dans une année civile étaient réparties comptablement, selon la règle du 6/12, entre l'année de versement et l'année suivante, soit 6 mois sur chaque exercice, d'où le "6/12".

Pour autant, puisque ces inscriptions couvrent la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, pour tenir compte de la réalité de fonctionnement du CREA, les inscriptions 2025-2026 ont été réparties différemment via le calcul de nouveaux produits constatés d'avance :

- 4 mois l'année de versement : septembre à décembre 2025
- et 8 mois l'année suivante : janvier à août 2026

Un produit constaté d'avance de 8/12 a été calculé en 2025 sur ces inscriptions contre 6/12 précédemment.

Adhésions (enregistrées dans le compte de résultat en "Cotisations")

De même, précédemment, les adhésions étaient prises en compte uniquement sur l'année de paiement.

Pour autant, puisque ces adhésions couvrent la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, pour tenir compte de la réalité de fonctionnement du CREA, les adhésions 2025-2026 ont été réparties différemment via le calcul de nouveaux produits constatés d'avance :

- 4 mois l'année de versement : septembre à décembre 2025
- et 8 mois l'année suivante : janvier à août 2026

Un produit constaté d'avance de 8/12 a été calculé en 2025 sur ces inscriptions contre 6/12 précédemment.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797533385

Impact sur le résultat comptable 2025 et la situation nette du changement de méthode comptable

Ce changement de méthode entraîne un impact exceptionnel sur le résultat comptable de l'année 2025 et la situation nette, généré par la modification de calcul des produits constatés d'avance.

Les inscriptions aux activités 2024-2025 ont été prises en compte pour 6/12 sur 2025 de leur valeur, et les inscriptions aux activités 2025-2026 ont été prises en compte pour 4/12 sur 2025 de leur valeur.

Les adhésions 2024-2025 ont été prises en compte pour 0/12 sur 2025 de leur valeur, et les adhésions 2025-2026 ont été prise en compte pour 4/12 sur 2025 de leur valeur.

Désignation	Bases	PCA selon ancienne méthode	PCA	Impact
Inscriptions musique 25-26	73 910	36 955	49 273	-12 318
Inscriptions danse 25-26	62 364	31 182	41 576	-10 394
Inscriptions activités arts plastiques 25-26	70 825	35 413	47 217	-11 804
Inscriptions activités physiques 25-26	166 976	83 488	111 317	-27 829
Adhésions 25-26	46 177	-	30 785	-30 785
Total impact résultat et situation nette				-93 130

Calcul résultat et situation nette avec et sans changement de méthode

Désignation	Sans changement de méthode	Impact changement de méthode comptable	Avec changement de méthode
Résultat	- 16 453	- 93 130	- 109 583
Situation nette	1 655	- 93 130	- 91 475

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Ce changement de méthode comptable a pour objectif d'être plus fidèle à la réalité économique du CREA.

L'activité (inscriptions et adhésions) est présentée dans la partie NOTES SUR COMPTE DE RESULTAT.

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Notes sur le bilan

Etat exprimé en euros

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
93600 VOISINS LE RTX
RCS Versailles B79753335



Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les actifs à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue:

- matériel de bureau : 5 à 10 ans
- matériel informatique : 3 à 5 ans
- matériel de transport : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la clôture, en considérant les informations à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les postes du bilan sont présentés plus précisément sur les pages suivantes :

- Immobilisations
- Amortissements
- Créances et dettes
- Charges constatées d'avance
- Tableau de suivi des fonds associatifs
- Provisions
- Produits constatés d'avance

Immobilisations



AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 930					5 930
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 930					5 930
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	65 566					65 566
	Matériel de transport	78 650					78 650
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 705		3 491		1 330	99 866
	Emballages récupérables et divers	39 569				2 006	37 563
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	281 490		3 491		3 336	281 645
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		287 420		3 491		3 336	287 575



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 459	552		5 011
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 459	552		5 011
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	62 435	1 799		64 234
	Matériel de transport	73 311	5 339		78 650
	Matériel de bureau, mobilier	94 490	2 096	1 330	95 256
	Emballages récupérables et divers	36 711	1 222	2 006	35 927
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 947	10 456	3 336	274 067
TOTAL		271 405	11 008	3 336	279 077

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 378		2 378	
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 427		7 427	
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	1 712		1 712	
Charges constatées d'avance	2 769		2 769	
TOTAL DES CREANCES		14 286	14 286	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 259		2 259		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	20 625		20 625		
Personnel et comptes rattachés	21 793		21 793		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 114		30 114		
Impôts sur les bénéfices					
Taxes sur la valeur ajoutée	4 483		4 483		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	576		576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	280 168		280 168		
TOTAL DES DETTES		360 019	360 019		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 769
ATS climatisation maintenance	01/01/2026 31/03/2026	236	
LIXXBAIL location financière imprimante	01/01/2026 31/03/2026	1 693	
MAIL IN BLACK	01/01/2026 31/12/2026	840	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 769

 **AFR Audit SARL**
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE RTX
RCS Versailles 579 883 385

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	216 593	(198 486)		18 107
Résultat de l'exercice	(198 486)	198 486	109 583	(109 583)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	18 107		109 583	(91 475)

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	117 975		30 350	87 625
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		117 975		30 350	87 625
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		117 975		30 350	87 625
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				30 350	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

A la clôture de l'exercice, les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 87 625 €.

Le provisionnement est la méthode de référence conformément à l'article 324-1 du règlement de l'ANC n°2018-01.

Cette provision a fait l'objet d'un recalcul à partir de l'année 2025 afin de répondre de manière plus précise à la législation. Le détail de ce calcul est détenu par l'association.

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			280 168
Inscriptions musique	01/01/2026 31/08/2026	49 273	
Inscriptions danse	01/01/2026 31/08/2026	41 576	
Inscriptions arts plastiques	01/01/2026 31/08/2026	47 217	
Inscriptions activités physiques	01/01/2026 31/08/2026	111 317	
Adhésions	01/01/2026 31/08/2026	30 785	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			280 168

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BTX
RCS Versailles B797586385

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'association sont composés essentiellement par :

- les inscriptions (inscrites en "Prestations de services" dans le compte de résultat)
- les adhésions (inscrites en "cotisations" dans le compte de résultat)
- la subvention de la mairie

Les inscriptions des adhérents aux activités et spectacles

Le CREA propose un grand nombre d'activités, de loisirs, de spectacles, de concerts, d'expositions et d'animations.

Au travers de ses multiples activités, le CREA désire amener tous ses adhérents, à un épanouissement personnel par une production culturelle et de loisirs de qualité.

Est présenté ci-dessous l'ensemble des comptes d'inscriptions de l'année 2025, en annulant l'effet du changement comptable (évoqué dans les règles et méthodes comptables) afin de comparer l'activité par rapport à 2024:

	31/12/2025	31/12/2025 sans changement de méthode	31/12/2024	Variation
Musique	57 991	70 309	64 496	+5 813
Danse	53 103	63 497	60 581	+2 916
Arts plastiques, arts de la scène et autres	57 616	69 420	67 034	+2 386
Activités physiques	134 769	147 087	143 597	+3 490
Séjours 8/13 ans	11 071	11 071	11 333	-263
Spectacles et animations	24 203	24 203	13 490	+10 712
TOTAL	338 751	385 586	360 531	+25 055

AFR Audit SARL
21c rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE R.T.X
RCS Versailles B797586385

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

Les adhésions des adhérents

Ce poste se compose des adhésions annuelles versées par les adhérents sur la base de 28 euros sur la période de janvier à avril 2025 et de 29 euros sur la période de mai à décembre 2025.

Est présenté ci-dessous l'ensemble des adhésions versées en 2025, en annulant l'effet du changement comptable (évoqué dans les règles et méthodes comptables) afin de comparer l'activité par rapport à 2024:

	31/12/2025	31/12/2025 sans changement de méthode	31/12/2024	Variation
Adhésion CREA	16 490	47 275	46 529	+746

Les subventions

La mairie d'Alfortville a alloué à l'association une subvention de 565 000 euros portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Cette subvention fait l'objet, depuis l'exercice 2022, d'une distinction sur la mise à disposition du personnel.

Le montant relatif au personnel mis à disposition s'est élevé à 124 000 euros et a été comptabilisé en personnel extérieur durant l'année.

Le solde des subventions provient de l'Agence Nationale du Sport.

Notes sur le compte de résultat

Etat exprimé en euros

CHARGES D'EXPLOITATION

Contributions volontaires

Les contributions fournies par la municipalité sont :

- mise à disposition des deux équipements : l'Espace culturel des Pontons, 7 rue des Pontons et de l'Espace culturel Jean Macé, allée du 8 mai 1945.
- prise en charge des dépenses d'électricité, chauffage, eau et entretien des locaux
- mise à disposition régulière ou ponctuelle de différents locaux municipaux (salle du Dahomey, Espace culturel du 148 rue Paul Vaillant-Couturier, salle de spectacles et salle de convivialité du POC).

La liste de ces contributions est donnée à titre indicatif. Il n'est pas possible, étant donné leur nature et leur diversité, de les valoriser ni dans les comptes ni dans la présente annexe.

Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les salaires et charges sociales du personnel salarié ainsi que des prestations des intermittents.

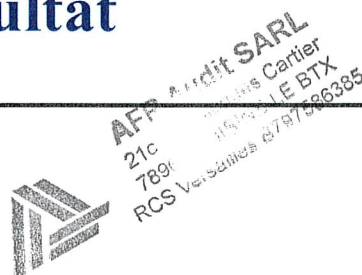
Les frais des prestations facturées par les intermittents s'élèvent au 31 décembre 2025 à 79 041 euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen sur l'exercice est de 11 ETP (équivalent temps plein).

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes de l'association s'élèvent à 5 699 euros TTC dans le compte de résultat de l'année 2025.





**CENTRES DE RENCONTRES ET
D'EXPRESSION ARTISTIQUE
Association CREA**

7 rue des Pontons
94140 ALFORTVILLE

***RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES***

Exercice clos le 31 décembre 2025



**CENTRES DE RENCONTRES ET
D'EXPRESSION ARTISTIQUE**
Association CREA
7 rue des Pontons
94140 ALFORTVILLE

***RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES***
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.



**Centres De Rencontres Et D'expression Artistique
Association CREA**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2025

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-15 du code de commerce.

Voisins, 07 avril 2026
Pour **AFR Audit SARL**

Franck ANIS
Associé



Résolution – Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et nomination du commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de :

AFR Audit SARL,

dont le siège social est situé 21 C RUE JACQUES CARTIER, 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX,
immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 797 586 385,
représentée par Franck ANIS, Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC de Versailles et du Centre.

Le mandat est renouvelé pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

L'Assemblée Générale constate par ailleurs la cessation du mandat du Commissaire aux comptes suppléant, et décide de nommer en remplacement :

CA d'E,

dont le siège social est situé au 16 Avenue de Magudas, 33700 Mérignac
immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 804 954 584,
représentée par Alexis BOURDY, Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC de Grande Aquitaine.

Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant est conféré pour une durée de six (6) exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes du même exercice que celui du Commissaire aux comptes titulaire.

Les commissaires aux comptes ont déclaré accepter leurs fonctions et attestent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité ou d'interdiction prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Rapport financier présenté par Isabelle PAUSSET, trésorière

Sur le plan comptable, 2025 a été une année de transition avec la décision de faire appel à un expert-comptable professionnel dès janvier 2025. Compte tenu de la taille de l'association, cette professionnalisation de l'exercice comptable était devenue une nécessité.

Elle avait pour objectif de permettre non seulement un pilotage plus précis des finances de l'association en ayant une méthode approchant une comptabilité analytique mais également une sécurisation et une pérennisation lors de la passation de poste de direction.

Ce travail de reprise de la gestion comptable mené par la directrice et l'expert-comptable, a été particulièrement lourd et a pris beaucoup de temps, mais il a été réalisé malgré tout comme attendu.

Le CREA reste fragile financièrement. Fin 2024, les fonds propres de l'association étaient positifs, à 18 107 € mais ils n'intégraient pas le changement de méthode comptable, évoqué ci-après ; ils sont à - 91 475 € fin 2025.

Le CREA clôture à nouveau l'année par un déficit, malgré l'effort renouvelé de la ville qui a rétabli la subvention de fonctionnement à 565 000 €, presque à hauteur de celle de 2023. Le résultat de l'exercice 2024 affichait une perte de 198 486€, contre une perte de 109 583 € pour l'exercice 2025 qui est artificiellement aggravé par le changement de méthode, car sans ce dernier, l'exercice aurait été clôturé avec un déficit d'environ -16K€.

Le compte de résultat de l'association pour 2025 se décompose ainsi :

	2025	2024	2023
Adhésions	16 490	46 529	39 775
Inscriptions toutes activités & spectacles	338 751	360 531	335 630
Subvention exploitation *	565 000	400 000	575 000
Subventions diverses	4 000	9 800	10 350
Epargne BRED	1 948	2 668	2 751
Provision pour risques et charges retraite (reprise)	30 350		
Produits exceptionnels	3 945	4 168	5 954
TOTAL PRODUITS	960 484	823 696	963 506
Achats & charges externes	412 572	346 884	335 812
Salaires et traitements & charges sociales (dont intermittents)	637 540	639 384	573 091
Impôts et taxes	4 483	5 950	4 473
Amortissements	11 007	16 032	15 768
Provision pour risque et charges (dotation)		6 526	8 002
Autres charges (pertes exceptionnelles, affiliations & charges antérieures)	3 609	6 500	9 643
Intérêt emprunt + CB	856	906	788
TOTAL CHARGES	1 070 067	1 022 182	947 578
RESULTAT NET	-109 582	-198 486	21 883

* inclus 124 000 € pour les personnels mis à disposition par la ville et réintégré dans la subvention.



Ce déficit s'explique essentiellement par le recours à un expert-comptable, le coût du gardiennage en soirée à l'espace des Pontons, et enfin le coût – imprévu - des actions juridiques (frais d'avocat, frais d'enquête avec rémunération supplémentaire du personnel, frais de procédure).

Un changement de méthode comptable a été opéré, qui a pour effet de dégrader le déficit cette année d'environ 93k€, mais qui économiquement s'avère être davantage en adéquation avec le fonctionnement de l'association.

Ce changement a été expliqué au CA de janvier 2026. Une explication complète figure dans l'annexe des comptes annuels ci-joints.

En conclusion, la gestion de l'association est saine et équilibrée, car malgré les difficultés et dépenses supplémentaires inattendues, le CREA a su limiter le déficit.